

MÉMOIRES  
SUR  
LUCIEN BUONAPARTE.

---

TOME II.

*Sous Presse.*

---

**MEMOIRES** du DUC de ROVIGO.

MÉMOIRES SECRETS  
SUR  
LA VIE  
PRIVÉE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE  
DE  
LUCIEN BUONAPARTE,  
*PRINCE DE CANINO;*  
RÉDIGÉS SUR SA CORRESPONDANCE  
ET SUR  
DES PIÈCES AUTHENTIQUES ET INÉDITES.

---

TOME II.

---

PARIS:  
IMPRIMÉ ET SUPPRIMÉ EN 1815.  
RÉIMPRIMÉ A LONDRES ET PUBLIÉ PAR  
HENRI COLBURN, RUE CONDUIT.

(LEIPSIC, BROCKHAUS.)

—  
1819.



## MÉMOIRES SECRETS

SUR

### LUCIEN BUONAPARTE.

---

DES soins bien différens occupaient Napoléon, pendant que Lucien arrivait à Luques, on consommait à Rome l'iniquité commencée. Depuis quinze mois, le pape souffrait les violences les plus odieuses : toutes les institutions de l'état étaient détruites de fait ; les collèges, les tribunaux, celui de la Rote vauaient indéfiniment ; les postes étaient sous la direction d'agens français ; on s'était emparé des presses ; le souverain ne pouvait plus communiquer avec ses peuples, le pontife avec son église. Ce n'était qu'avec des peines et des précautions infinies, que les prélats, soufferts encore auprès du saint père, parvenaient à dérober à l'inquisition française les monitoires

TOME II.

B

## 2 EXCOMMUNICATION DE NAPOLEON.

signés à Montecavallo, durant cette persécution inouïe. Mais malheur à ceux que l'on pouvait accuser de servir ainsi leur souverain! malheur même s'ils étaient seulement soupçonnés. Prélats, évêques, cardinaux, étaient impitoyablement exilés, emprisonnés, privés de leurs revenus. Plusieurs fois, dans ce période de souffrance, nous avons vu se déployer, devant le palais du pape, l'appareil menaçant de la guerre.... Vaine démonstration, sans doute, mais qui, portant l'épouvante parmi le peuple de Rome, le résignait à supporter toutes les indignités prodiguées à son souverain. Enfin lorsqu'il fut connu aux Tuileries que l'excommunication, si long-temps retenue, était échappée de la bouche du vénérable Pie, on donna l'ordre de terminer ce long drame. Le saint père, averti, qu'on allait attenter à sa personne dans la nuit même, défendit qu'on fit aucune résistance; seulement il voulut que toutes les issues du palais de Montecavallo, et jusqu'aux volets des fenêtres fussent fermés avec soin, afin de mieux

constater le crime de ses ravisseurs. Le général de gendarmerie Radet vint, en effet, avec sa troupe à une heure après minuit; il s'introduisit, en brisant une fenêtre, et trouva le pape habillé et calme. Sa sainteté ne répondit pas un seul mot à la notification des ordres dont il s'était chargé; mais, baissant la tête en signe de résignation, elle s'achemina vers l'escalier. Radet l'aida à monter dans voiture qui avait été préparée, permit à deux prélats de s'y placer, ferma la portière à clef; et lui-même, se logeant sur le siège-cabriolet du carosse, fit constamment l'office de geôlier dans cette prison roulante. On sait que le saint père fut enfermé à Savone, transporté depuis à Fontainebleau, et enfin délivrée par son persécuteur lui-même, au temps de ces événemens miraculeux qui foudroyèrent sa tyrannie. L'enlèvement de Pie fit une grande sensation dans les états romains: le peuple, les ecclésiastiques et tous les citoyens fidèles étaient désespérés; quelques artistes, des gens de loi et une jeunesse

inconsidérée crurent pouvoir applaudir à cette révolution; la haute noblesse se tut d'abord, mais à deux ou trois exceptions près, tarda peu à ressentir aussi la puissance de cette fatalité qui entraînait tout sous le char de Napoléon.

Bientôt les provinces romaines, dernièrement restées au pape, furent déclarées partie du grand empire, et leur capitale seconde cité. Des chefs de service furent envoyés pour organiser toutes les parties de l'administration à l'instar de celle de France; quelques légistes piémontais ou génois, déjà routinés, vinrent se joindre aux nationaux nommés pour former les nouveaux tribunaux. On créa les départements du Tibre et du Trasimène. Le maître des requêtes Jeannet prit l'intendance des finances; MM. Delpozzo et de Gerando partagèrent avec lui les pouvoirs de la *consulta* de gouvernement, que le lieutenant du gouverneur général, le comte Miollis, présidait. Tout marchait rapidement, et avec cette sécurité qu'inspire la confiance d'une force irrésisti-

ble: les habitudes, les opinions de conscience n'arrêtaient pas. On ne craignit pas, dès le premier mois, de faire exécuter la législation française sur les matières du culte: les vœux furent abolis, les religieux pensionnés et rendus au monde. Les lois sur la conscription militaire furent aussi mises en vigueur, et firent le désespoir de ces campagnes paisibles, où jamais tambour, autre que celui du crieur public, n'avait retenti. Cette fois, il arrachait à des mères éplorées leurs enfans, à qui elles donnaient le dernier baiser, Pour façonner les habitans à la tyrannie corse, la politique employait les divertissemens populaires et les fêtes. Rome conservait ses anciens jours de solennités, que l'on faisait célébrer avec pompe, et de plus, adoptait ceux du nouveau gouvernement, auxquels on s'efforçait de donner le plus grand éclat. Quelques distributions d'aumône, la formation de quelques ateliers de charité, travaillant à des déblayemens de ruines antiques, diminuaient la misère que la

révolution devait produire, et privaient tant de nombreux domestiques de leurs maîtres. Rome était donc tranquille: la joie même s'y montrait de temps à autre; et cette soumission de la capitale l'imposait au reste de l'état.

Il faut être juste, et dire que la police de la ville gagna beaucoup au nouvel ordre de choses. Les rues eurent enfin des réverbères; les délits nocturnes, les assassinats, que l'astucieuse politique de l'autorité française avait laissés se multiplier dans les derniers mois, prétendant respecter l'autorité du gouvernement papal, qu'elle privait en même temps de tous moyens coercitifs; ces crimes, disons-nous, devinrent très-rares. Il y eut plus de propreté dans les rues, plus de travaux utiles entrepris. C'était le propre de l'administration française de sacrifier à ces avantages ostensibles; et Rome allait les payer chèrement.

Napoléon n'avait jamais négligé de recevoir c'encens des peuples. Succesivement soumis à son joug, ce fut le tour des Romains. Des

députations furent commandées, et le duc Braschi, le neveu du pape Pie VI (prédécesseur du pape régnant), qu'on avait à toute force voulu faire maire de Rome, partit à la tête des députés municipaux et de la noblesse. Tout le cérémonial étant épuisé, il fut permis de parler d'affaires. La députation fut étrangement surprise et alarmée en voyant un projet pour augmenter à l'excès le tarif des droits payés à l'entrée de la ville. Elle jeta les hauts cris au ministère, insista sur la pauvreté des habitants, et sur les circonstances qui devaient prolonger leur misère. Le duc Braschi se hasarda jusqu'à faire ses représentations à l'empereur lui-même. „Bah! bah! répondit „Napoléon, vous n'entendez rien aux affaires.... Il faut que votre ville soit riche. „Je veux qu'elle puisse, chaque année, dépenser deux-millions en travaux et en monumens. „Vous me remercirez quand j'aurai établi „votre revenu pour cela: un pareil impôt „fait le bonheur du peuple.“ Le nouveau

tarif fut perçu, et nous doutons qu'il ait rendu les Romains plus heureux.

Mais nous venons d'anticiper sur les événemens: revenons à Lucien. Il avait prévu la dernière violence exercée contre la personne même du pape; il en avait gémi d'avance. De retour à Camino, à l'approche de l'hiver de 1810, il reçut de nouvelles instances pour l'envoi de ses filles du premier lit, et consentit enfin, sous condition, à remettre l'aînée entre les mains de la dame Lætitia; mais on s'attendait qu'un grand établissement suivrait de près l'arrivée de cette jeune personne à Paris. Déjà se renouvelait l'annonce (et cette fois avec certitude) du grand divorce. La dame Lætitia, une partie de sa famille et des conseillers intimes, imaginèrent qu'une jeune nièce pourrait très-bien plaire à l'oncle tout puissant. Il paraît même que quelques mots de Napoléon, ou des ouvertures qui lui furent faites à ce sujet, donnèrent des espérances. On en parlait à Paris; on l'écrivait à Naples

et à Rome. Lucien ne disait mot; mais il était facile de voir qu'il espérait aussi.

Ce mariage ne paraissait pas impolitique. La France, si redoutable à l'Europe, et qui venait de faire trembler une troisième fois l'Autriche, n'avait pas besoin des avantages, toujours précaires, des alliances de famille pour établir sa prépondérance. L'empereur devait croire que le potentat qu'il forcerait à le choisir pour gendre, ne ferait que céder à la force des circonstances, et n'en serait pas plus son ami; que cette alliance ne pouvait au contraire que raviver les regrets des pertes et le sentiment des injures. En prenant une jeune épouse dans sa propre famille, il ne ferait aucun ombrage sur ses relations générales avec les puissances de l'Europe; et, continuant à influencer sur leurs décisions, il ne mettrait aucune d'elles dans la nécessité de recourir à des contr'alliances pour balancer ce que les liens d'un mariage auraient ajouté à ses forces, déjà si redoutables. En France, on

était d'ailleurs familiarisé avec l'élévation des Buonaparte : une impératrice de ce sang insulaire n'en aurait pas moins été respectée ; mais cette politique, sage peut-être, ne pouvait convenir à Napoléon ; et Lucien, qui avait tant appris à le connaître, s'abusait sur l'orgueil du conquérant. Quelle jouissance en effet pour un homme de ce caractère que de pouvoir choisir une épouse à la cour des plus augustes souverains, et courber, pour ainsi dire, la grandeur des siècles vers le trône que son audace et sa fortune, fatale au monde, venaient d'élever ! Aussi le bruit d'un mariage de parenté ne put se soutenir long-temps. On parla d'une grande duchesse de Russie, d'une princesse née des rois de Saxe, et on sut enfin brusquement que c'était à l'Autriche que Napoléon imposait le sacrifice.

Si l'on cherche la raison qui, jusque-là, avait éloigné le public de penser à une archiduchesse, nous croyons qu'on la trouvera dans l'opinion générale que la paix de Presbourg n'était

qu'une courte trêve, dans les desseins secrets de Buonaparte, et qu'il n'avait pas renoncé au projet de détruire la maison des Césars; on la trouvera encore dans cette sorte de monstruosité et de crainte religieuse que présentait à l'imagination une princesse arrachée des bras de sa famille, et conduite sur un trône récemment couvert du sang de sa tante infortunée.

Napoléon fit lui-même la déclaration de cette alliance à son conseil privé. Après avoir mis en délibération et laissé balancer les avantages de s'unir à telle ou telle famille souveraine, voyant qu'aucune opinion n'osait aborder Vienne: „Je m'aperçois, dit-il, que vous „n'étiez point présents à la bataille de Wa- „gram, et que vous connaissez mal la puissance de la maison d'Autriche. Sans doute „je puis lui tenir tête; mais, après moi, il „sera dangereux pour la France de l'avoir „pour ennemie. J'ai donc résolu d'allier „étroitement les deux couronnes. L'archi-